



# Avenir Spé

## Communiqué de presse

### Conventionnement : Avenir Spé réserve sa réponse

Paris, le 29 mai 2024

Le Bureau du syndicat Avenir Spé a analysé le texte proposé par l'Assurance maladie ce 27 mai 2024.

Ce texte est bien loin des attentes et des préoccupations de l'ensemble des spécialistes. Il semble répondre avant tout à l'idéologie des représentants de la médecine générale et, en tout état de cause, bien plus qu'aux besoins des patients et de leur prise en charge.

Ce texte ne répond pas suffisamment aux besoins de santé publique, qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de la pertinence, de l'efficacité des parcours ou de la nécessaire mise en place d'une politique de prévention efficace. De plus, signe malheureux, ce texte comporte de nombreuses coquilles et il manque une annexe N°24 indispensable à la projection financière des actes CCAM pour chaque spécialité. Nous supposons que seule 60% des actes seront revalorisés, faiblement, par l'enveloppe CCAM !! (Et sûrement pas les plus fréquents).

Ce texte ne conduit à aucune transformation du système de soins et des mutations indispensables pour améliorer la réponse à la population, notamment en terme de qualité de prise en charge. Ce texte semble bien loin des propositions contenues dans le document charge et produit de 2023.

Si nous constatons des avancées pour un certain nombre de spécialités (médicales et chirurgicales) d'autres ont été oubliées. Et pourtant nous n'avons eu de cesse de les mettre en avant ! L'Assurance Maladie voudrait-elle les voir disparaître ?

**A l'opposé de certains syndicats qui ont déjà voté ce texte, AVENIR Spé ne pourra se positionner qu'après avoir recueilli l'avis des spécialités qui composent le syndicat.**

**L'Assemblée générale votera le Lundi 3 juin conformément à ses statuts.**

Nous constatons donc qu'à ce jour les syndicats dit représentatifs qui se sont exprimés pour les spécialistes ne sont en aucune mesure représentatifs des médecins spécialistes.

**A la suite de cette assemblée interviendra le vote de l'Union AVENIR Spé – Le Bloc.**

Patrick Gasser,

Président

**Contact : Gabrielle Vignaud - [contact@avenir-spe.org](mailto:contact@avenir-spe.org) T : 07 55 59 19 58**